

Communiqué de presse

Rouen, le 8 décembre 2025

La CCI Rouen Métropole présente le nouveau dispositif « Destination d'excellence » et met à l'honneur les établissements récemment labellisés

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Rouen Métropole a réuni aujourd'hui à la Cité Immersive Viking à Rouen les établissements adhérents au dispositif Normandie Qualité Tourisme et au nouveau label « Destination d'Excellence ».

Cette rencontre a permis de faire le point sur le lancement du label, d'en présenter les enjeux, de favoriser les échanges entre professionnels du tourisme du territoire seino-marin et de mettre à l'honneur les établissements récemment labellisés.

« Destination d'Excellence » : un label qui valorise l'engagement durable

Depuis le **1^{er} mai 2024**, le label « Destination d'Excellence » remplace progressivement « Qualité Tourisme », conformément à la réforme nationale des marques touristiques.

Au-delà de la qualité d'accueil, ce nouveau dispositif désormais piloté par **Atout France** intègre des critères exigeants en matière d'**écoresponsabilité**, de **développement durable**, de **protection de l'environnement** et d'**accessibilité**. Parmi les nouvelles exigences : mobilités douces, sobriété numérique et énergétique, gestion de l'eau et des déchets ...

Inspiré du dispositif **Normandie Qualité Tourisme Responsable** (NQTR) lancé en 2022 avec le soutien de la Région Normandie et de l'Europe, le label valorise les établissements déjà engagés dans cette démarche. Les établissements ayant obtenu **60 % et plus** au diagnostic NQTR ont bénéficié d'une **passerelle d'équivalence**, leur permettant d'accéder directement au label « Destination d'Excellence » sans avoir à réaliser un audit externe mystère. Ils devront repasser l'audit externe à date de renouvellement du pilier qualité.

Chiffres clés

- **Qualité Tourisme**

4 369 établissements labellisés en France, dont **488 en Normandie** et **81 en Seine-Maritime** au 31/12/2024.

- **Destination d'Excellence**

507 établissements en France, dont **241 en Normandie** et **27 en Seine-Maritime**.

Une reconnaissance pour les professionnels normands

Tout comme Normandie Qualité Tourisme créé en 2001, Normandie « Destination d'Excellence » est une démarche professionnelle financée en partie par la Région Normandie, soutenue par le Comité Régional du Tourisme « Normandie Tourisme » et déployée par les CCI de Normandie.

Pour les professionnels du tourisme engagés dans ce dispositif, il s'agit d'une **démarche de progrès au sein de leur établissement, d'un gage de confiance** pour le consommateur et d'un **outil de promotion**.

Pour **Olivier Rousseille**, Président de la CCI Rouen Métropole : « *La qualité est un levier essentiel pour l'image des entreprises, la fidélisation des clients et la construction d'un tourisme durable. Miser sur la qualité, c'est miser sur l'avenir. Le nouveau label "Destination d'Excellence" s'inscrit pleinement dans cette dynamique.* »

La CCI Rouen Métropole accompagne les entreprises dans leur parcours

La CCI Rouen Métropole, comme l'ensemble des CCI de Normandie poursuit sa mission : **professionnaliser, conseiller et accompagner** les acteurs du tourisme vers cette nouvelle labellisation.

L'accompagnement proposé est structuré en plusieurs étapes clés :

- **Auto-évaluation** : elle permet à l'établissement d'estimer son taux de conformité dans le but d'obtenir le label « Destination d'Excellence »,
- **Pré-audit** : un expert de la CCI réalise avec l'établissement ce pré-audit à partir d'un référentiel de critères qui varie selon l'activité auditee. A l'issue de ce pré-audit, il formule un plan d'actions personnalisé et des recommandations pour préparer l'établissement à la certification,
- **Dépôt de candidature** sur la plateforme nationale par l'établissement,
- **Audit mystère** de l'établissement réalisé par un cabinet indépendant,
- **Attribution du label par un jury régional** (professionnels, consommateurs, institutionnels), puis **validation par une commission nationale** auprès d'Atout France, pour une durée de 5 ans renouvelable après une nouvelle évaluation.

L'accompagnement proposé par la CCI Rouen Métropole permet aux professionnels de **franchir chaque étape en toute confiance**, en bénéficiant d'un **soutien technique et stratégique** pour garantir la réussite de leur labellisation.

Les établissements nouvellement labellisés mis à l'honneur

Olivier Rousseille a remis ce jour à Ludovic Garnier, Directeur de la Cité Immersive Viking, le label « Destination d'Excellence » pour son activité de lieu de visite.

Pour Monsieur Garnier « *Cette reconnaissance vient confirmer notre ambition : proposer bien plus qu'une simple visite, offrir une véritable expérience, sincère, exigeante et respectueuse de notre histoire. La labellisation "Destination d'Excellence" est le résultat d'un engagement collectif fort, porté par la passion de nos équipes et de nos partenaires, pour valoriser notre patrimoine normand et garantir à chaque visiteur un accueil irréprochable, à la hauteur des valeurs que nous défendons.* »

Lors de la cérémonie, plusieurs établissements ont reçu leur diplôme pour l'année 2026. Certains cumulent les deux labels jusqu'au **31 décembre 2026**, date de fin de cohabitation des dispositifs.

Sur le territoire de la CCI Rouen Métropole :

Etablissements labellisés Normandie Qualité Tourisme et Destination d'Excellence :

- Le Centre Aquatique O2 Falaises - Le Tréport
 - Les Maraîchers - Rouen
 - Hôtel Aguado - Dieppe
 - Les Enfants Terribles - Elbeuf
 - Muséoseine - Rives en Seine
 - Hôtel de Calais - Le Tréport
 - Musée des Traditions et Arts Normands - Martainville Epreville
 - Musée de l'Horlogerie - Saint Nicolas d'Aliermont
 - Auberges Saint Jacques - Saint Jacques sur Darnétal
 - Le Musée Industriel de la Corderie Vallois - Notre Dame de Bondeville
 - Dame Cakes - Rouen
 - Le Gros Horloge et son Beffroi - Rouen
 - Camping La Forêt - Jumièges
 - Le Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine - Rouen
 - Le Musée National de l'Éducation - Rouen
 - Le Musée d'Histoire de la Vie quotidienne - Petit Caux
 - Le New Haven - Dieppe
 - Le Flower Camping Vitamin - Saint Aubin sur Scie
 - Les Chambres d'Hôtes du Domaine de Miromesnil - Tourville sur Arques
 - A la Marmite Dieppoise - Dieppe
 - ESTRAN Cité de la mer - Dieppe
 - Le Château Musée - Dieppe
 - Hôtel du Casino - Saint-Valéry en Caux
 - Le Camping Le Clos des Charmilles - Cany Barville
 - Le Jardin des Sculptures du Château de Bois Guilbert
 - Labyrinthe Artmazia - Massy
 - Camping Les Mouettes - Criel-sur-Mer
 - Château et Potager du Domaine de Miromesnil (en cours de validation par la Commission Nationale) - Tourville sur Arques
 - Camping Les Près de la Mer (en cours de validation par la Commission Nationale) - Vittefleur
 - Auberge du Val Au Cesne pour ces deux restaurants et son activité de chambres d'hôtes (en cours de validation par la Commission Nationale) - Croix Mare
 - Cité Immersive Viking (en cours de validation par la Commission Nationale) - Rouen
 - Camping Domaine Saâne et Mer (en cours de validation par la Commission Nationale) - Quiberville sur Mer
-

Contacts CCI Rouen Métropole

Presse : **Estelle Chalmé** - T. 06 98 29 05 66 estelle.chalme@normandie.cci.fr

Normandie Qualité Tourisme/Destination d'Excellence : **Eva Mabire** – T. 06 62 57 51 55 - eva.mabire@normandie.cci.fr